

# Rapport d'activités 2022

S3AS de Villeurbanne

# SOMMAIRE

<b>L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP .....</b>	<b>5</b>
<b>PRESENTATION DU S3AS .....</b>	<b>7</b>
AGRÉMENT .....	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU S3AS.....	7
<b>PUBLICS ACCOMPAGNES .....</b>	<b>9</b>
PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS.....	9
SUIVI DE LA FILE ACTIVE ET LISTE D'ATTENTE .....	10
ÉVOLUTION DE LA POPULATION .....	13
SCOLARITÉ .....	13
INSERTION PROFESSIONNELLE .....	15
SUIVI DES 3 ANS.....	15
<b>ACTIVITE .....</b>	<b>17</b>
DONNÉES CHIFFRÉES .....	17
OUVERTURE DU SERVICE.....	18
LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES .....	18
LES PROJETS DE L'ANNEE.....	31
LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES .....	35
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS .....	35
LE PROJET DE SERVICE .....	38
L'ORGANISATION INTERNE.....	38
LA DÉMARCHE QUALITÉ .....	39
LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES .....	40



SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM.....	40
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS .....	41
<b>RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>42</b>
ORGANIGRAMME .....	42
MOUVEMENTS DU PERSONNEL .....	44
AJUSTEMENT DE POSTE.....	44
ACTIONS DE FORMATION.....	45
<b>PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023 .....</b>	<b>47</b>



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

---

## S3AS de Villeurbanne

*Depuis le premier janvier 2022 le S3AS de Villeurbanne et le S3AS René Pellet ont fusionné en un seul S3AS avec un numéro de FINESS unique.*

*Ce rapprochement finalise un long processus de mutualisation engagé ces dernières années par l'association dans le cadre des engagements contractualisés à la signature du CPOM 2018-2022.*

À la suite de l'accompagnement du cabinet ABAQ<sup>1</sup>, le travail d'élaboration du Dispositif Sensoriel qui regroupe le CAMSP, le S3AS et le Réseau SENS, a pu s'engager avec l'écriture du projet de Dispositif. Les projets d'établissement, de service et de PCPE viendront en 2023 compléter cet écrit.

L'association poursuit parallèlement la recherche de locaux afin de permettre le regroupement géographique des établissements et services relevant du champ de la déficience sensorielle.

Le rapport d'activité suivant est le premier qui prend en compte l'activité commune des deux S3AS. Les chiffres que vous allez retrouver dans ce document ne peuvent donc pas être comparés avec ceux des années précédentes, d'autant plus que les modes de comptage de l'activité étaient différents d'une structure à l'autre. L'harmonisation des pratiques est au centre de ce rapprochement et permettra un fonctionnement plus cohérent.

---

<sup>1</sup> ABAQ Conseil et management 24 rue Benoit-Bennier 69260-Charbonniere-les-bains.

# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :  
solidarité, laïcité et égalité*

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24 000

salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat..

# PRESENTATION DU S3AS

## AGRÉMENT

À la suite d'un arrêté du 10 mars 2022, les deux S3AS RDB et RDF ont fusionné administrativement de la manière suivante :

Un service principal : S3AS Villeurbanne (ancien SAAAS Rue de la Baisse)

Un service secondaire, rattaché au premier : S3AS Cité Pellet Rue de France (ancien SAAAS Cité Pellet)

Le S3AS est autorisé pour une capacité totale de 153 places (72 places pour le service principal et 81 places pour le secondaire). Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « *services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés* ».

Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, trois places supplémentaires ont été affectées au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

Le S3AS est installé dans deux locaux, situé à 800m l'un de l'autre :

- S3AS de Villeurbanne au 26 rue de la Baisse à Villeurbanne
- S3AS Cité Pellet Rue de France au 32 Rue de France à Villeurbanne, dans des locaux mis à disposition par la région, au sein de la Cité Scolaire René Pellet (CSR).
- 

Les deux équipes du S3AS sont également à proximité du CTRDV, et du CAMSP DV avec lesquels il travaille en étroite collaboration.

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU S3AS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en termes de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

- L'appui à la scolarité :
  - Intervention d'enseignants spécialisés, mis à disposition par l'éducation nationale, auprès de l'élève, auprès de l'enseignant de la classe, et des AESH
  - Mise en lien avec le CTRDV pour l'adaptation des documents,
  - Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale...),
  - Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire,
  - Proposition de recommandation et mise en place de rééducations orthoptique de la vision fonctionnelle et de rééducations orthophonique
  - Atelier gestuelle afin de travailler la motricité fine et le développement du touché
  - Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,

- Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage...).
- L'appui à l'acquisition de l'autonomie :
  - Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV,
  - Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,
  - Organisation de séjours éducatifs hors temps scolaires ou de regroupement autour d'activités,
  - Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,
  - Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives
  - Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

# PUBLICS ACCOMPAGNES

## PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé essentiellement de jeunes scolarisés du primaire à l'université ; qu'ils soient inscrits dans leur établissement scolaire de secteur dans le Rhône ou à la Cité Scolaire René Pellet. Les jeunes accompagnés peuvent également être en formation professionnelle ou en recherche d'emploi.

A l'origine, le S3AS RDF n'accompagnait que les jeunes déficients visuels scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet, mais depuis quelques années, afin de s'adapter aux parcours des jeunes et de s'assurer qu'ils bénéficient toujours d'un accompagnement médico-social, cette équipe accompagne également des jeunes qui :

- Poursuivent leur cursus scolaire dans un autre établissement scolaire du Rhône (Lycée Brossolette ou établissement de secteur). L'accompagnement par RDF se fait par défaut de place au RDB, qui prenait le relai habituellement.
- S'inscrivent dans des parcours d'insertion professionnelle (recherche ou entrée dans l'emploi).

### ORIGINE GEOGRAPHIQUE :

	Sectorisation des admissions réalisées			Sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Métropole de Lyon	14	7	21	87	41	25	153
Autres villes du Rhône	1	2	3	12	18	4	34
Ain				4	2	3	9
Isère	2		2	5	4	8	17
Loire				2			2
Drôme - Ardèche				3	1		4
Les 2 Savoies		1	1	1	1	2	4
Autres départements	2		2	1		2	3
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>115</b>	<b>67</b>	<b>47</b>	<b>226</b>

La répartition géographique évolue peu : majoritaires sur la métropole et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes. Il y a presque moitié moins de filles accompagnées que de garçons.

### REPARTITION DES JEUNES PAR AGE :

	L'âge des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	
<b>Garçons</b>	36	53	15	11	0	115
<b>Filles</b>	23	24	8	12	0	67
<b>Suivi des 3ans</b>	2	1	6	5	30	44
<b>total</b>	61	78	29	28	30	226

	L'âge des jeunes accompagnés admis dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 ans et +	
<b>Garçons</b>	12	3	4		19
<b>Filles</b>	5	5			10
<b>total</b>	17	8	4		29

	L'âge des jeunes sortis dans l'année					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	
<b>Garçons</b>		5	4	3	3	<b>15</b>
<b>Filles</b>		1	1	2	3	<b>7</b>
<b>Suivi des 3 ans</b>					11	<b>11</b>
<b>Total</b>		6	5	5	17	<b>33</b>

La tranche des collégiens est la plus fortement représentée ; les admissions se situent toujours sur les tranches primaires et début du collège. Dans le cadre du suivi des 3ans, se sont essentiellement des jeunes de +20ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

### REPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DEFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisé dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés ont à titre principal une déficience visuelle. Des jeunes présentent d'autres troubles associés (référencés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnés au 31/12 par catégorie en fonction des déficiences						
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles
à titre principal		1		1		179
à titre associé	7	7	2	16	8	4
	Déficiences motrices	Déficience métabolique	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences
à titre principal		1	1			
à titre associé	4	11	6		6	3

\*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle								
Acuité visuelle				Pathologies				
<1/10è	1 à 4/10è VP normale	1 à 4/10è VP altérée	Autres	Rétiniennes	Glaucomes	Neurologiques	Troubles de la réfraction	Anomalies du segment antérieur
56	33	84	11	91	4	41	64	32

\*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

## SUIVI DE LA FILE ACTIVE ET LISTE D'ATTENTE

Le service propose différentes modalités d'accompagnement en prenant en compte les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité », en « basse intensité » ou en « suivi des trois ans » lorsqu'il sort du service. Un jeune peut passer d'une modalité à l'autre en fonction de l'évolution de sa situation et/ou de son handicap. Ces différentes modalités d'accompagnements font suite à la nécessité de travailler en file active, et de pouvoir apporter une réponse au plus proches des besoins des jeunes, ainsi avec trois modalités d'accompagnement le service s'assure d'apporter une réponse à un plus grand nombre de jeune.

## L'ACCOMPAGNEMENT HAUTE INTENSITE :

Cet accompagnement est proposé à des jeunes considérés comme prioritaires. Ils bénéficient d'au moins d'un accompagnement par semaine (pédagogique, éducatif, rééducatif). Un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d'année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l'année. En fin d'année, une évaluation est faite du projet d'accompagnement.

## L'ACCOMPAGNEMENT BASSE INTENSITE :

L'accompagnement en basse intensité se décide lors d'une réunion de préparation du PIA. Les modalités du suivi en basse intensité sont élaborées avec le jeune et sa famille en présence de l'éducateur coordinateur et de la direction. Chaque jeune garde un référent, qui a la responsabilité de prendre contact au moins deux fois par an avec chaque jeune pour vérifier si des besoins émergent. Le jeune peut solliciter l'éducateur à tout moment. Une réunion en cours d'année permet de faire le point en équipe sur ces jeunes et leurs besoins.

## LE SUIVI DES TROIS ANS :

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l'acuité visuel ne correspond plus à l'agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant au moins trois ans. Les professionnels en charge de cette mission s'assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

## FILE ACTIVE :

File active annuelle (hors suivi des 3ans)			
nombre des situations en cours au 01/01 année N	admissions	sortants	Total file active
175	29	22	204

*\*Ce tableau n'inclue pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.*

File active moyenne mensuelle				
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre	Capacité autorisée en places suivi des 3ans	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre
JANV - MARS	150	175	3	45
AVR - JUIN	150	176	3	46
JUIL - SEPT	150	192	3	47
OCT - DEC	150	186	3	48
Moyenne		182,25		46,5
Taux file active		1,22		15,5

	Capacité autorisée en places	Taux file active	Nbre de personnes accompagnées	Nbre d'actes (directs et indirects)
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	153			21438 + 5875
Activité réalisée	153	1,6	245	16 555

*\*Ce tableau inclus les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.*

Pour des raisons historiques, jusqu'en 2021, le comptage et la cotation des actes étaient différents entre le S3AS RDF et le S3AS RDB ; entre un service où les actes sont réalisés principalement en interne au sein de la cité R.Pellet et un service où l'essentiel de l'activité est ambulatoire. Jusqu'à présent, nous avons fait le choix de ne pas modifier le comptage dans l'attente de la nouvelle nomenclature Sérafin. La fusion des deux services au 1<sup>er</sup> janvier 2022 a nécessité une harmonisation sans attendre.

C'est pourquoi nous avons une activité prévisionnelle de 21 438 actes pour le S3AS RDF et de 5875 S3AS RDB pour 2022.

Après harmonisation du comptage, le S3AS a réalisé en 2022, 16 555 actes.

### LISTE D'ATTENTE :

Nous avons une liste d'attente de 3 jeunes au 31 décembre 2022 (plus 2 contacts familles, en attente de leur notification d'orientation). Ce nombre relativement faible s'explique par la mise en place, depuis 2017, de liste à haute et basse intensité et aux nombreuses admissions faites chacune année.

Les jeunes sur liste d'attente sont tous en établissement de secteur et donc ayant besoin de l'accompagnement de l'équipe RDB ; les jeunes scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet sont tout de suite accompagnés par l'équipe RDF dès réception de leur notification et demande de la famille.

Les jeunes sur liste d'attente peuvent bénéficier d'intervention ponctuelles (préconisation, mise en place d'outils de compensation, transcriptions du CTRDV...). Ces premiers contacts nous permettent également de repérer les situations prioritaires.

### FLUX DE LA POPULATION :

- Entrants :

Le service a fait presque autant d'admission en 2022 qu'en 2021. La majorité des jeunes admis sont arrivés en début d'année scolaire (juillet ou septembre 2022) et peu n'avaient pas encore de parcours médico-sociaux.

Procédures d'admission de l'année						
Nombre de notification reçues	Nombre de contact famille	Nombre d'admissions			Refus d'admission	
		Garçon	Fille	Total	Par l'ESMS	Par les parents
32	35	19	10	29	0	0

*Pour rappel, total des notifications reçues en n-1 : 27*

- Sortants / durée :

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
Jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12		Jeunes sortants durant l'année civile	
< 1 an	27	< 1 an	1
> 1 an et < 2ans	26	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	22	> 2ans et < 3ans	2
>3 ans et <4 ans	19	>3 ans et <4 ans	
> 4 ans et <5 ans	10	> 4 ans et <5 ans	5
> 5ans et < 6 ans	12	> 5ans et < 6 ans	2
> 6 ans	67	> 6 ans	11
	<b>183</b>		<b>22</b>

Durée Moyenne en jours	
nombre total de sortants	durée totale en jours calendaires
22	54077

\*Ces tableaux n'incluent pas les jeunes qui sont sortis du suivi des 3ans.

- Parcours :

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	10
SESSAD	5
Autre Établissement médico-social	1
Sans accompagnement médico-social	13
Provenance non connue	

Situation des sortants	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Emploi milieu ordinaire		2	3	5
Emploi secteur protégé		1	1	2
Poursuite Formation professionnelle	13	1	4	18
Réorientation ESMS		1	1	2
Recherche d'emploi /mission locale	1	2	2	5
Situation de rupture sociale	1			1
Sans solution (connue)				0
Autres				0
<b>Totaux</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>33</b>

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2022 le service a accompagné (file active) : 245 jeunes (278 en 2021) dont :

- ✓ 172 en Liste Haute Intensité d'Accompagnement (HIA), (180 en en 2021)
- ✓ 23 en Liste Basse Intensité d'Accompagnement (BIA), (22 en 2021)
- ✓ 49 en suivi des trois ans (76 en 2021)

En 2022, le service a accompagné moins de jeunes qu'en 2021 ; ceci est en particulier dû à des maintiens de jeunes dans le suivi des 3ans en 2021 alors qu'ils auraient dû en sortir en 2020 (mais du fait du COVID et des confinements, les accompagnements ont été rallongés entre 6 mois et un an selon les situations).

Depuis quelques années, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés aux niveaux de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ». En entrant dans une démarche d'inclusion, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orientés systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier. Le S3AS adapte les accompagnements en proposant des séances de remédiations cognitives, des activités centrées sur la vie quotidienne mais aussi de la relaxation, médiation musicale...

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Une réflexion est actuellement menée pour développer de nouveaux partenariats et renforcer les compétences du pôle médical du S3AS afin de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune.

## SCOLARITÉ

En décembre 2022, pour les jeunes en suivi haute et basse intensité d'accompagnement :

- la majorité des jeunes accompagnés par le S3AS sont en formation (3 jeunes sont en réflexion ou dans des cursus de construction de projet professionnel).
- 67 jeunes sont scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet ; contre 100 en établissement de secteur

Pour les jeunes en suivis des 3 ans, 15 jeunes poursuivent leur formation, 29 jeunes sont en situation de travail (recherche d'emploi ou en situation d'emploi).

La Cité Scolaire René Pellet bénéficie d'une équipe pédagogique spécialisée dans la déficience visuelle pour :

- L'ensemble du primaire
- Quelques enseignements du secondaire
- Les cours de braille et d'informatique adaptée.

Elle fournit également les supports de travail adapté.

Les jeunes scolarisés en établissement de secteur, sont accompagnés, au niveau pédagogique, par les enseignants spécialisés mis à disposition du S3AS, l'orthopédagogue, des ergothérapeutes libéraux avec lesquels le S3AS conventionne ou les éducateurs spécialisés, selon les situations et les besoins.

<b>SCOLARISATION INDIVIDUELLE</b>			
Type de scolarité	Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12	Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS	Nombre de jeunes du suivi des 3 ans
Primaire	59	1	1
Collège	64	16	2
Lycée Général	25	4	5
Lycée Pro	19	8	
Études supérieures	11		5
Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme...)	2		2

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandi ; ils utilisent dans ce cas le braille. Certains jeunes utilisent aussi quotidiennement les 2 supports. En 2022, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

<i>Support de lecture principal</i>	
Noir	Braille
132	51

Pour les jeunes « noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- Supports agrandis (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles photocopiées à passer d'un A4 à un A3).
- Utilisation de matériel de grossissement : téléagrandisseur, longue-vue, souris-scanner...
- Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.

L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'aide humaine est souvent indispensable dans ce cas (copie, lecture), ce qui explique que 85% des jeunes du service bénéficient d'une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) mutualisée ou individualisée s'il y a d'autres besoins. L'utilisation d'une tablette (avec une bonne résolution et un appareil photo performant) est une des pistes pour rendre le jeune plus autonome, mais elle nécessite certaines capacités et un temps d'apprentissage.

Pour les jeunes brailleuses, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lectures braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette...) est évalué conjointement entre les enseignants spécialisés (de la Cité Scolaire René Pellet ou ceux du S3AS), le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste du S3AS ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée avec la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1an et 1,5ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel par la Cité Scolaire ou par le S3AS selon les situations.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les collégiens de 3<sup>ème</sup>, les lycéens en formation professionnelle en 1<sup>ère</sup> et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2022, cela concerne 49 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.

Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.
- D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation.
- D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM, Mairie etc.)

Un groupe de travail « Insertion sociale et professionnelle » est actif au sein du S3AS, il est composé des deux assistantes de service social, de la coordinatrice de parcours, d'une éducatrice spécialisée et de deux psychologues.

## SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 3 places supplémentaires afin d'assurer le suivi des 3 ans.

Le suivi des 3ans est défini par l'article **D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)**: « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. »

Sur l'année 2022, 49 jeunes ont bénéficié du suivi des 3 ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 20 ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20ans. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement (par exemple nous sommes sollicités pour accompagner un jeune vers les dispositifs d'insertion vers l'emploi à la fin de ces études supérieures).

Les jeunes sortant du service pour être accompagnés par un autre service médico-social spécialisé dans la DV ne bénéficie pas de ce service (pour éviter un doublon).

En 2021, une nouvelle organisation du suivi des 3 ans a été mise en place, commune aux 2 équipes. Quatre professionnelles (éducatrice spécialisée, coordinatrice de parcours et les deux assistantes de service social) se répartissent la référence des jeunes en fonction de leurs besoins principaux. Un temps de réunion est prévu une fois par trimestre pour faire le point sur les contacts effectués et les accompagnements à mener.

	<b>Situation des jeunes en suivi des 3ans au 31/12</b>		
	<b>Avec ESMS</b>	<b>Sans ESMS</b>	<b>Total</b>
Poursuite scolarisation (primaire-collège-lycée)	4	5	<b>9</b>
Poursuite études supérieures	1	8	<b>9</b>
Recherche d'emploi	1	7	<b>8</b>
En cours d'emploi		12	<b>12</b>
Rupture sociale	1	1	<b>2</b>
Autres		3	<b>3</b>
<b>Totaux</b>	<b>7</b>	<b>36</b>	<b>43</b>

# ACTIVITE

## DONNÉES CHIFFRÉES

Depuis janvier 2016, les actes sont saisis par les professionnels sur MEDIATEAM qui est un support informatique au service du dossier de l'utilisateur. En 2022, à la suite du regroupement des 2 services, nous avons procédé à la création d'une nouvelle entité sur MEDIATEAM : S3AS 69.

### DONNEES CHIFFREES USAGERS :

Activité par type d'accompagnement		
	Nbre d'actes 2021	Nbre d'actes 2022
Acc individuel (séances + bilan)	4638	4936
Réunion (ESS, PIA, rencontres...)	936	1143
Sensibilisation classe	13	13
Acc groupe (dont séjour)	670	578
Action co auprès des familles	1	10
<b>Totaux</b>	<b>6258</b>	<b>6680</b>

### DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS : ACTES DIRECTS ET INDIRECTS

Activité par type de catégories professionnelles								
Catégories professionnelles	Actes directs 2021	Total actes 2021	Total actes 2022	Actes directs 2022	Actes indirects 2022	Transport		ETP présent au 31/12
						Heures	ETP	
Éducateurs spécialisés	3384	9.969	6495	2461	4034	574:30	0,43	8
Coordinatrice de parcours	170	558	772	187	585	15:00	0,01	0,9
Gestionnaire de parcours	56	1.054						0
Assistante de service social	154	1.268	671	187	484	20:00	0,02	0,5
Éducatrice technique spécialisé	859	1.233	1498	1449	49	4:15		0,8
Orthopédagogue			120	98	22	6:15		0,7
Enseignants spécialisés	1628	1.885	1900	1692	208	1172:30	1,36	4
Professeur d'EPS	285	377	331	281	50	95:30	0,08	1
Médecins	43	48	44	39	5			0,048
Infirmière	163	539	269	141	128	2:00		0,5
Orthoptistes	632	1.187	919	621	298	204:00	0,15	1,7
Orthophonistes	357	938	496	307	189	1:00		0,75
Psychomotriciennes	850	1.538	1228	957	271	312:30	0,24	2,05
Psychologues	988	1.984	1443	890	553	124:30	0,09	2,16
Administratif et direction			238	163	75			2,235
Libéraux conventionnés	136	171	131	131				
<b>Totaux</b>	<b>9705</b>	<b>22.749</b>	<b>16555</b>	<b>9604</b>	<b>6951</b>	<b>2532:00</b>	<b>2,37</b>	<b>25,34</b>

ETP transport			
2019	2020	2021	2022
2,14	1,313	2,177	2,373

A noter, l'ETP transport n'en 2020, l'ETP transport ne reflète pas l'activité réel, du fait des confinements, de nombreux accompagnements se sont réalisés à distance (téléphone ou visio).

Le nombre d'actes total en 2022 est inférieur à 2021, ceci s'explique en grande partie par la diminution du nombre d'actes indirects (le nombre d'actes directs étant très proche en 2021 et 2022). Nous constatons que les professionnels notent moins les actes indirects (petit appels téléphoniques, rédaction de mail, les temps de préparation...) car noter les actes dans Médiatteam est chronophage (lenteur du logiciel et des connexions internet).

Concernant les actes directs, plusieurs remarques sont à pointer :

- Éducateurs spécialisés : diminution importante du nombre d'actes (-923) qui s'explique par des absences longues (maladie / maternité) qui n'ont pu être remplacées faute de candidat.
- Éducatrice technique spécialisée : augmentation du nombre d'actes (+590) suite à un suivi plus régulier du remplissage de Médiatteam.
- Orthoptistes : malgré une augmentation du nombre d'ETP, le nombre d'actes est similaire, une des orthoptistes ayant suivi un DU (donc absences régulières tout au long de l'année)
- Psychomotriciennes : augmentation du nombre d'actes liée entre autres à l'embauche d'un 0,30ETP depuis septembre 2022
- Psychologue : diminution du nombre d'actes liée à des absences de personnel (formations et arrêts maladie)
- Temps de déplacement : augmentation du temps de déplacement des professionnels (+0,2ETP) qui s'explique en grande partie par la densification de la circulation sur Villeurbanne. Il est très difficile de réduire ce temps malgré toutes les mesures prises (modification des horaires des professionnels, regroupement des accompagnements sous forme de « tournées », utilisation des transports en commun et vélo, départ / retour des professionnels directement depuis leur domicile).

## OUVERTURE DU SERVICE

Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile. De janvier à décembre 2022, le service était ouvert 210 jours (calendrier prévisionnel à 209 jours), dont 8 samedis à destination des jeunes et/ou des familles, répartis tout au long de l'année. Des périodes de fermetures sont positionnées sur une partie des vacances scolaires où les demandes et besoins des jeunes sont moindre.

## LES ACTIVITÉS RÉCURRENTES

### ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS / COORDINATEURS

La mission des éducateurs spécialisés est double :

- Une mission de coordination : les éducateurs font le lien entre les jeunes et leur famille, l'institution scolaire et les différents partenaires extérieurs. Après avoir préparé en amont la réunion de PIA (récolte des informations auprès des différents intervenants, entretiens avec les jeunes et leurs parents) et rédigé le document écrit du PIA, les éducateurs s'assurent de la mise en œuvre de celui-ci.
- Une mission éducative : Les accompagnements éducatifs individuels et /ou en groupe se déclinent en fonction des besoins particuliers de chaque jeune, sur différentes temporalités (pause méridienne, temps scolaires, temps libre, vacances...) et dans des lieux multiples (CSRP, écoles de secteur, domicile, quartier, lieux de séjours, centres sociaux, ...)

### Description des accompagnements individuels : (quelques exemples)

- Liens avec les familles : rencontres ponctuelles ou régulières, en fonction des besoins et des demandes, au domicile et/ou au service ; le nombre de rencontre est donc très fluctuant selon les familles. Elles sont rencontrées dans des cadres différents : domicile, ESS, PIA, admission dans le service, rendez-vous dans le service... Se rajoutent à ces rencontres des contacts téléphoniques et/ou mails réguliers.

- Parcours de vie : insertion sociale, professionnelle et réorientation. L'objectif est de préparer les jeunes à la suite de leur parcours afin d'éviter les ruptures : entretiens individuels, accompagnement divers vers d'autres structures spécialisées (scolaire ou ESMS) ou du droit commun (centre social, établissement scolaire, établissement de soins...), accompagnement à la mise en stage (établissement scolaire, ESMS ou professionnel), aide à l'accès aux droits...
- Accompagnement scolaire : suivis occasionnels ou réguliers, en collaboration avec les enseignants de classe et du service (équipe RDB) : aide aux devoirs, intervention éducative en classe ou sur le périscolaire, journée d'intégration, participation aux ESS et réunions de pré-rentree ; mise en place de stages découverte, soutien à l'apprentissage de l'outil informatique... Ils constituent également des temps d'échanges, permettent d'exprimer des ressentis et d'aborder des sujets dépassant le cadre scolaire
- Accompagnement dans les déplacements en lien avec les instructrices en locomotion du CTRDV : prise de relais, mise en place d'accompagnements ponctuels et/ou réguliers. Un éducateur diplômé ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle) propose des accompagnements spécifiques en locomotion.
- Accompagner le jeune dans la réalisation en autonomie des Activités de la Vie Journalière (cuisine, ménage, rangement, habillage, lacets, etc.) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multisensorielles, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Accompagnement en lien avec les ergothérapeutes du CTRDV en fonction des situations.
- Atelier cuisine : En lien avec l'internat scolaire, un atelier cuisine hebdomadaire est conduit par un éducateur, le soir après les cours. Il concerne les adolescents et jeunes majeurs des groupes dits « autonomes ». Il s'agit de réaliser un repas complet (y compris la vaisselle, mise de table, nettoyage des plans de travail...) et de le partager ensuite avec deux invités. Il concerne chaque année une vingtaine de jeunes (garçons et filles) qui participent individuellement à tour de rôle.
- Ouverture et connaissance du monde : mise en place d'activité individuelle extérieure : bibliothèque ; prise de repère commerces (étiquetage, rayons, etc...) ; adaptation de jeux, accompagnement vers des activités culturelles et sportives, travail de sensibilisation des partenaires proposant des activités culturelles et sportives.
- Médiation musicale : La musique permet de mettre en éveil tous les sens et ainsi de rendre les jeunes plus réceptifs au monde qui les entoure en ayant plus confiance en eux et en rendant l'extérieur moins anxiogène. Peuvent être travaillés en médiation musicale : la confiance en soi, stimuler l'ouïe, développer le toucher, découvrir des instruments, favoriser l'expression, travailler sur la mémoire, s'ouvrir à de nouvelles musiques, faire du lien avec les apprentissages scolaires, favoriser la prise en compte de l'autre, explorer et exprimer ses émotions... Cet accompagnement reste un outil de médiation éducatif et non un cours à proprement parler. Cependant, cela s'avère être parfois un tremplin pour certains jeunes avant d'accéder à des cours en école de musique ou au conservatoire afin d'asseoir des bases musicales. Une éducatrice spécialisée est formée à cet accompagnement.
- Insertion professionnelle : les jeunes se retrouvant parfois démunis dans leurs recherches, l'équipe éducative se retrouve de plus en plus mobilisée pour les recherches de stage (3<sup>ème</sup> et formation professionnelle CAP et BAC pro) et dans le cadre d'accompagnements à la vie professionnelle. Accompagnement des jeunes pour la rédaction du CV et lettre de motivation, contacter les potentiels lieux de stage, accompagner sur le ou les premiers rdvs en milieu professionnel.

### Description des accompagnements collectifs :

- Accompagnement sur le temps périscolaire : à destination des enfants nécessitant un suivi particulier (troubles associés, manque d'autonomie...)
- Primaire CSRP : par groupe de 4 maximum, par 2 éducateurs. Les conditions d'accueil ne permettant plus de faire ces accompagnements au sein de la cantine de la CSRP, ils sont organisés depuis janvier 2022 dans la cuisine AVJ avec des repas préparés par le restaurant universitaire. Un temps éducatif est ensuite proposé en salle d'activité.
- Interventions auprès de l'enfant et de ses camarades de classe pour favoriser et travailler la socialisation (temps de jeux réunissant l'enfant déficient visuel et des camarades de classe)
- Groupe découverte : À travers la découverte d'un produit de la vie courante, les objectifs sont d'enrichir le patrimoine sensoriel au niveau olfactif et gustatif, de travailler le toucher et les manipulations fines, et d'aborder les compensations multi-sensorielles. De mars à avril 2022, ce projet a concerné deux groupes de trois enfants du primaire (CE1/CE2), en alternance par quinzaine, sur le thème des épices.
- Groupe « Ad'Au » : Les groupes « Ad'Au » (adolescence et autonomie) ont pour objectifs d'aborder les problématiques liées à l'adolescence et le vécu du handicap et de développer l'autonomie au quotidien, par le biais d'activités ludiques (cuisine, jeux de société, sorties extérieures, spectacles...). Ils s'adressent aux collégiens et se déroulent les mercredis après-midi (2 groupes en alternance par quinzaine).
- De janvier à juin, l'équipe éducative accompagna 2 groupes : 2 groupes de 4 jeunes et 5 jeunes. Une vente de cookies a permis aux groupes de s'autofinancer une sortie Escape-Game en fin d'année.
- Séjours éducatifs : Les séjours permettent d'évaluer les besoins des jeunes dans les actes de la vie quotidienne, de travailler leurs capacités d'adaptation et la séparation avec le milieu familial. Des enfants qui n'étaient jamais partis en dehors de leur famille ont ainsi pu en faire l'expérience. La relation de confiance établie au fil du temps avec l'équipe et la brièveté de ces séjours favorisent l'adhésion des enfants et de leurs parents à ce type de projet. Les contraintes organisationnelles, notamment l'obligation de mettre en place un veilleur de nuit, contraint l'équipe à se tourner vers les lieux d'accueil spécialisés, ne permettant pas de travailler autour des repas et avec une plus grande liberté de rythme. Deux séjours ont eu lieu en 2022 :
  - Juin à Palavas-les-Flots : 11 collégiens et lycéens. Activités balnéaires, sortie en catamaran, restaurant.
  - Octobre à Musiflore dans la Drôme : 11 primaires. Fabrication de pain, activité musique, construction d'une cabane collective
- Groupe MEO : Mener avec trois jeunes de 3<sup>ème</sup> de la CSRP, l'objectif est de les accompagner dans leur recherche d'orientation scolaire et dans la construction de leur projet professionnel (jeux de rôles, forums métiers, travail collaboratif pour rechercher sur internet les différentes formations)
- Groupe Brossolette : Projet en lien avec le lieu de scolarisation de trois jeunes pour assurer la coordination avec l'équipe pédagogique, le recueil des besoins des jeunes et la mise en place d'accompagnements dans différents lieux (lycée, S3AS, domicile).

### LES REGROUPEMENTS DE L'ANNEE 2022 :

Regroupement	Objectifs généraux	Description	Nombre de jeune
Bilans éducatifs	Observation des compétences des jeunes entrant dans le service	Déplacement, courses, confection du repas ou d'un gâteau pour les primaires, gestion du repas, jeux collectifs / bowlings, relation aux autres,	3 bilans en 2022 pour 11 enfants

Découverte des transports	Découverte des transports en communs	Visite de l'écluse de Rochetaillée, visite de l'entrepôt TCL, visite de l'aérodrome de Corbas	5 enfants en primaire
Groupe piscine	Participer à une activité en dehors du cadre familial	4 mercredis après-midis, repas du midi, séances à la piscine de Décines, goûter	5 enfants en primaire
Atelier marionnette	Développer l'imaginaire, travailler la motricité fine	Intervention de la compagnie "œil du cyclope" durant une demi-journée	10 enfants primaires
Sortie pêche	Découverte de la pêche à la ligne et de la faune et la flore d'un étang	Visite de l'étang, observation des insectes et batraciens, échanges avec les pêcheurs, pêche à la ligne	4 enfants (primaires et collégiens)
Regroupement accrobranche	Favoriser les échanges entre jeunes collégiens et lycéens Pratiquer une activité ludique et motrice	Parcours dans les arbres	6 collégiens et lycéens
Atelier légos	Être avec les pairs. Manipuler	Construction de légos en suivant un modèle	13 enfants primaires
Spectacle clown Slava's snow show	Accès à la culture, vivre une expérience originale	Spectacle de clown mimé, mondialement connu, où le spectacle est dans la salle	3 jeunes
Journée culture Japonaise	Découverte de la culture japonaise	Pratique de 3 activités en thématique avec le Japon (dessin de manga, réalisation de furishiji)	5 jeunes (lycéens collégiens)
Journée "impro et légos"	Ouverture à des loisirs accessibles	Inscription à un atelier Bricks for kids, repas et intervention d'un professionnel pour le théâtre d'improvisation.	4 primaires
Sortie cinéma	Découverte de loisirs accessibles	Découverte de l'audio description dans un cinéma, repas et temps de jeux collectifs au S3AS.	4 primaires
Villa Primaires	Travailler sur la séparation, pour les enfants n'ayant jamais dormi à l'extérieur de chez eux.	Confection repas, temps avec un conteur, endormissement, réveil, confection de sablés, relation aux autres. Du vendredi soir au samedi matin avec nuitée	6 enfants (primaires)
Villa murder party	Être avec ses pairs, coopération dans le jeu, interagir avec des personnes extérieures	Jeu de piste autour de la Villa, repas du soir, nuit à la villa, matinée jeux	4 collégiens
Villa Halloween	Vivre un temps festif en dehors de son lieu de vie	Préparation du repas/maquillage professionnel/sculpture d'une citrouille	6 collégiens

## COORDINATRICE DE PARCOURS

La coordinatrice de parcours accompagne les jeunes sur les questions :

- Liées à l'orientation post 3<sup>ème</sup> ou réorientation, (voire post 4<sup>ème</sup> pour une orientation en 3<sup>ème</sup> prépa métiers) et post –bac (informations, guidage voire accompagnement pour Parcoursup),
- D'insertion professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation complémentaire (à l'issue de leur cursus) : écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier, s'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail, information sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des projets de quelques jeunes en haute intensité, avec la mise en place de suivi hebdomadaire et en charge le suivi des 3ans (contacts mensuel ou trimestriel selon les situations). Dans le cadre de ce suivi, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la coordinatrice (démarches à réaliser avant le prochain appel de la coordinatrice puis du jeune).

Un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF, des CRCl et CMA, Centre de Gestion, de la FIDEV, de l'APRIDEV, HANDIRECT), les CFRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l'AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l'AVH, de l'UNADEV, de l'APRIDEV, de CECCIA et Eurobraille).

En 2023, la coordinatrice de parcours élargira le champ de la prospection pour les potentiels lieux de stage. Il serait intéressant d'entériner l'organisation de séances de sensibilisation au handicap (professionnels des secteurs public et privé) comme cela est proposé auprès des établissements scolaires et aux familles. La prospection peut aussi se développer vers d'autres lieux de formation comme les écoles de production principalement basées sur des domaines d'activités assez peu exploités par les accompagnants à l'insertion professionnelle. Ces lieux de formation, bien qu'étant hors contrat sont reconnus par l'Etat. Les secteurs de l'industrie se déclinent par des métiers d'ordinaire difficiles d'accès pour la DV; cependant, la transformation de certains d'entre eux (par commandes numériques) pourra peut-être permettre d'élargir le champ des possibilités d'insertion.

### ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social accompagne les familles et les jeunes pour favoriser l'accès aux droits dans le champ de la compensation du handicap. Elle favorise par ses actions à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires.

L'assistante de service social accompagne les jeunes et les familles dans différents domaines administratifs, économiques, familiaux, ou relatifs à la santé, à l'orientation et à l'insertion professionnelle ou à la compensation du handicap. Elle peut être amenée à transmettre des informations ou à les orienter vers les services compétents ou les dispositifs adéquats.

- Information et ouverture des droits : montage de dossiers MDPH, actualisation des dossiers administratifs (dates de fin des notifications ...) ; accès au répit, vacances adaptées, loisirs, logement, études post bac ; démarches pour la réorientation vers d'autres services médico-sociaux, montage de dossier pour financement de matériel par des œuvres de bienfaisance ...
- Protection de l'enfance : transmission des situations de danger aux services compétents du Conseil Départemental, lien avec les organismes de l'aide sociale à l'enfance, échanges avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire vis-à-vis des situations complexes.
- Insertion sociale et professionnelle : accompagnement des jeunes dans la connaissance de leurs droits et dans leur projet d'insertion sociale, scolaire, professionnelle : travail autour de l'autonomie dans la vie quotidienne, présentation des différents dispositifs permettant un accompagnement ou une protection dans ce cadre (MASP, mesures de protection). Accompagnement vers les structures adultes (FIDEV, SAVS...). Ces accompagnements s'adressent aux jeunes du service, en suivi admission ou en suivi des 3 ans.

Création de fiches pratiques entre les deux assistantes de service social afin de :

- Rendre accessibles aux jeunes des informations synthétiques sur leurs droits de jeunes majeurs.
- Transmettre les coordonnées de partenaires extérieurs pour une prise relai sur un plan social et/ ou professionnel
- Favoriser la prise d'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne.

Ce travail est en construction régulière, selon les situations abordées avec les jeunes accompagnés.

### ÉDUCATRICE TECHNIQUE SPÉCIALISÉE

L'éducatrice technique spécialisée, au travers de la gestuelle adaptée à la déficience visuelle a pour mission :

- Faire acquérir aux jeunes des savoir-faire et des compétences attendues dans les programmes d'arts plastiques de l'Éducation Nationale
- De mettre en mouvement, par la pratique et l'expérimentation, des notions complexes liées à la découverte des arts plastiques

Ces accompagnements se font au travers d'atelier, pour partie en lien avec les enseignants de la Cité Scolaire René Pellet. Ils sont donc essentiellement menés en groupe classe.

### **Suivis de l'année 2022**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel
Cécité légale	10		1	4
Malvoyance	18			1

### **Atelier groupe classe à l'école primaires :**

Objectifs de l'atelier :

- Utiliser le relief dans toute sa diversité comme moyen d'expression.
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en 2D ou en 3D.
- Connaître diverses formes artistiques et de représentation du monde.
- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa représentation à celle des autres enfants.
- Transformer ou restructurer des images ou des objets.
- Articuler un texte produit ou issu de l'imaginaire et une représentation du réel.

Ces objectifs sont travaillés tout au long de la scolarité, l'atelier permet à chacun d'avancer selon son rythme et ses besoins. Pour chaque projet il y a un temps à l'atelier puis une visite extérieure (ferme, monument, musées...).

Quelques exemples de projets sur l'année 2022 : représentation du schéma corporel avec divers matériaux, la magie, les sorcières et leurs lieux de vie, la biodiversité des montagnes des alpes, les oiseaux et leurs diversités de forme, les fondamentaux du modelage en argile...

### **Atelier gestuelle adaptée en Vannerie :**

Cet atelier a pour objectif de permettre aux élèves déficients visuels d'utiliser au maximum leur dextérité manuelle en adaptant leur geste à leur déficience visuelle. Cette activité est développée au sein de l'atelier vannerie et elle permet aux jeunes suivis de faire le lien avec leur pratique en gestuelle adaptée.

Le projet est travaillé avec le professeur de vannerie et cela permet de développer des projets et des partenariats avec d'autres classes. (Par exemple le projet Habitat Utopique)

### **Le Livre Atelier**

Au travers d'une histoire, l'objectif est de transporter l'enfant dans un univers en lui permettant d'acquérir des compétences en lien avec les différents programmes de l'éducation nationale. Le livre atelier permet aussi de répondre aux besoins d'un enfant non-voyant de découverte de matériaux, d'expériences sensorielles, de manipulation de fac-similé.

L'outil est découpé en plusieurs en atelier pour permettre à l'enfant de s'approprier l'histoire et l'univers. Les ateliers sont proposés en braille et en noir afin de permettre au jeune et à son entourage de la lire. Ils sont accompagnés d'une malle-musée pour pouvoir découvrir tactilement des objets de type musée.

Le livre atelier est utilisé avec les jeunes scolarisés à la CSRP (donc un groupe de jeune déficient visuel) et avec un groupe classe en établissement de secteur (un jeune déficient visuel avec des camarades de sa classe).

## **ORTHOPEDAGOGUE**

### **Description mission :**

L'orthopédagogue soutient et accompagne toute personne qui en a besoin pour lui permettre un développement harmonieux et une participation dans la société dans la mesure de ses moyens. La qualité de vie (d'après Shalock) du public est l'objectif principal et la base de son travail. Il s'attache à avoir toujours une vision globale du public accompagné et cherche des solutions pour améliorer sa qualité de vie en utilisant une combinaison de méthodes de plusieurs corps de métier.

## Description des accompagnements individuels :

### Accompagnement scolaire :

- Accompagner le jeune dans la maîtrise de concepts nécessaires à l'appropriation du rôle d'élève (repérage temporel, organisation personnelle) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multi-sensorielle, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance. Travail sur les émotions et leur maîtrise.
- Soutenir le jeune scolairement (en classe ou à l'aide aux devoirs), l'aider à trouver des méthodes de travail pour être plus efficace et surmonter ses difficultés.
- Faire le lien entre le jeune et l'enseignant en aidant à évaluer son temps de concentration, à trouver des dispositifs d'adaptation ou à améliorer ceux déjà mis en place.
- Participer aux équipes de suivi de la scolarisation des jeunes accompagnés.

Le poste nouvellement créé et suivant les besoins prioritaires, il a été choisi dans un premier temps qu'il soit consacré uniquement à l'accompagnement scolaire. Selon l'évolution des besoins et la dynamique pluridisciplinaire, les accompagnements pourront évoluer vers d'autres domaines de la vie quotidienne.

### Les suivis de l'année 2022

Suivis	Hebdo	Mensuel	Annuel	Ponctuel
Cécité légale				
Malvoyance	9	1		

## ENSEIGNANTS SPECIALISES

Les enseignants spécialisés ont pour mission l'accompagnement de la scolarité des élèves déficients visuels.

Ceci comprend :

- Apprentissages du braille et des gestes techniques associés,
- Apprentissage de l'informatique adaptée et mise en place des outils numériques en classe,
- Renforcement des apprentissages fondamentaux (lecture et mathématiques),
- Conseils aux équipes enseignantes pour les adaptations pédagogiques,
- Formation/conseils aux AVS/AESH
- Concertations et liens avec les différents professionnels (orthoptiste, psychomotricienne, EPS spécialisée, éducateur spécialisé, etc.) pour la réussite du parcours de scolarisation,
- Participation aux ESS,
- Adaptations pédagogiques et transcription de documents,
- Actions de sensibilisation et d'information sur le handicap visuel,
- Évaluation des besoins de matériels adaptés et prêt d'outils avant dotation MPA.
- Travail sur la prise d'autonomie des élèves (exprimer ses besoins, sa fatigue, oser demander de l'aide)
- Travaux en groupes de pairs : élève déficient visuel avec certains élèves voyants de la classe pour favoriser la coopération et l'inclusion.

### Les suivis de l'année 2022

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	16	1	10	2	4
Malvoyant	40	6		10	10

## PROFESSEUR D'EPS

Le professeur d'EPS spécialisé dans la déficience visuelle a pour mission de permettre aux jeunes de bénéficier :

- D'une pratique d'EPS adaptée,
- De participer à des compétitions Handisport pour rencontrer et se confronter à d'autres jeunes déficients visuels,
- De temps d'échanges avec d'autres jeunes déficients visuels, à travers la pratique d'activités physiques adaptées.

### Description des accompagnements individuels :

- Conseiller les enseignants sur les adaptations nécessaires au jeune en EPS.
- Assurer un enseignement adapté auprès des jeunes déficients visuels,
- Favoriser les échanges entre élèves déficients visuels et voyants, notamment en proposant une initiation au Torball au plus grand nombre.
- Conceptualiser des évaluations adaptées, en lien avec les contenus enseignés et évaluer les pratiques
- Prêter du matériel adapté.
- Accompagner des jeunes dans une voie compétitive à plus ou moins long terme.

### Les suivis de l'année 2022 :

Des suivis ponctuels ou par cycle de 7 semaines ont eu lieu pour certains jeunes, suivant les besoins.

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Non-voyant	13			4	
Malvoyant	32			38	

## POLE MÉDICAL

Ce pôle est constitué :

- D'une infirmière : qui assure la coordination du suivi médical des jeunes entre l'équipe, les familles, l'infirmerie de la CSRP et les praticiens libéraux et hospitaliers
- D'un pédiatre : qui réalise des visites médicales annuelles
- D'un médecin pédopsychiatre dont le poste est vacant.

### Description des accompagnements individuels :

- Visites d'admission (infirmière – orthoptiste)
- Visites médicales annuelles (pédiatre – infirmière)
- Suivis ponctuels (infirmière)

## ORTHOPTISTES

Les orthoptistes ont pour mission d'évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elles ont aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l'équipe pluridisciplinaire.

**Évaluer les capacités et limites visuelles :** bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s'il y a lieu. Étude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur...) ; de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire...) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l'information, organisation du geste, stratégies visuelles...) Réalisation d'exams complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)

**Réduquer / réadapter** : rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d'autonomie.

**Coordination du dossier ophtalmologique du jeune** : En lien avec l'infirmière, contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaire au suivi du jeune et lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l'équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.

**Les suivis de l'année 2022 :**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	1			5	7
Malvoyance	40			24	49

En 2022, une des orthoptistes a poursuivi un DU Techniques de compensation du handicap visuel afin de se spécialiser en basse vision. La formation s'est terminée avec l'écriture d'un mémoire sur l'évaluation de la police de confort chez l'enfant pré-lecteur.

Des démarches ont été faites pour obtenir des filtres thérapeutiques d'essais. Les orthoptistes pourront ainsi déterminer avec les jeunes la teinte plus adaptée et faire de l'éducation thérapeutique pour faire ressortir l'intérêt apporté par les filtres pour limiter l'éblouissement et améliorer les contrastes.

**ORTHOPHONISTES**

À la suite d'un bilan, l'orthophoniste peut intervenir à divers niveaux :

- Le langage oral : travail articulatoire, phonologie, enrichissement lexical et syntaxique, discours, pragmatique. Un travail peut aussi avoir lieu avec certains jeunes présentant des troubles praxiques au niveau bucco-facial et/ou des troubles de la fluence verbale.
- Le langage écrit : enrichissement de l'orthographe lexicale, phonétique et morphosyntaxique, compréhension écrite, investissement de l'écrit, soutien à la communication.
- La cognition mathématique : mise en place des structures logiques de pensée (sériation, combinatoire, classification, etc.) par l'expérimentation, construction du raisonnement logico-mathématique, mise en lien avec les structures linguistiques correspondantes.
- L'alimentation : rééducation de la déglutition, de la mastication, travail sur la posture durant les repas.
- Réhabilitation de la sphère ORL : ventilation, travail du souffle, mouchage.

Le travail peut inclure également certaines compétences transversales telles que la mémorisation à court terme auditivo-verbale, la conscience phonologique ou la représentation spatio-temporelle.

L'orthophoniste fait également état de ses observations cliniques et du travail réalisé en séances, dans les différents lieux de vie de l'enfant (parents, enseignants, AESH, éducateurs ...) sous forme de guidance et afin de permettre la mise en place d'adaptations.

**Suivis de l'année 2022**

Suivis	Hebdo	Mensuel	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	3				1
Malvoyance	10	4		1	5

### Les accompagnements individuels :

Les séances durent 60 min. Ces séances sont menées soit par l'orthophoniste seule, soit par un binôme de professionnels. Les accompagnements mis en place au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 se poursuivront en 2023.

### Les accompagnements collectifs :

En 2022, aucun groupe mis en place mené uniquement par les orthophonistes. Cet accompagnement reste une modalité possible, selon les besoins des jeunes.

## PSYCHOMOTRICIENNES

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

### Les suivis de l'année 2022

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	9	5			2
Malvoyance	13	7	1		10

### Description des accompagnements individuels :

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente...).

Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles par l'intermédiaire du jeu.

La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur...) ont assisté ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invités lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention. Des séances sont parfois réalisées en présence de l'AESH de l'enfant ou de personnes référentes de son entourage.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

### Description des accompagnements en groupe :

**Sport** : Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites.

A la rentrée 2022, de nombreux enfants admis dans le service ont des besoins importants de suivis en psychomotricité ; la « liste d'attente » qui était de 6 jeunes en juillet 2022 est passée à 5 jeunes en décembre 2022 et ce malgré l'embauche d'une psychomotricienne à 0,30ETP pour l'année scolaire 2022-2023 (recrutée pour absorber cette « liste d'attente »).

## PSYCHOLOGUES

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

### Les suivis de l'année 2022

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	6	14	1	8	1
Malvoyance	11	27	5	24	4

### Description des accompagnements individuels

- Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement, accompagnement spécifique à des troubles associés notamment les troubles du comportement...)
- Travail psychothérapeutique ou d'accompagnement en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la malvoyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
- Remédiation cognitive pour des enfants présentant des troubles des apprentissages.
- Évaluation des difficultés pouvant être liées à l'intégration en milieu ordinaire
- Réalisation de bilans psychologiques (notamment à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
- Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap

### Description des accompagnements collectifs

- Groupes de parole « Orientation et projet de vie » : Échanger sur les questions liant handicap visuel et orientation scolaire et professionnelle, projet de vie, réflexion sur le vécu du handicap avec les classes de quatrième. Ce groupe vise, entre autres, à anticiper les questions qui se poseront, du fait de la déficience visuelle, durant l'année de troisième, mais aussi à amener les élèves à réfléchir sur leur propre vécu du handicap visuel, sur les difficultés pratiques et psychologiques qu'ils rencontrent au quotidien, sur l'incidence de leur déficience visuelle sur leurs projets scolaires, professionnels ou leur projet de vie, sur leurs possibilités et leurs limites. Sur l'année 2021, 3 groupes ont été mis en place avec les trois classes de 4<sup>ème</sup> de la CSRP.

## ACTIONS COLLECTIVES

**Tableau récapitulatif des groupes**

Groupes	Groupe OIA	Groupe sport	Mini-entreprise	Scéno-drame	Psycho-drame	Remédiation cognitive	Club écriture	Gpe jeunes filles	Gpe hab. sociales
Nombre de séances prévues	5	28	26	60	9	11	26	5	10
Nombre de séances réalisées	5	28	26	45	8	8	26	3	10
Nombre de jeunes en cécité légale	4	4	1	6	3			7	2
Nombre de jeunes malvoyants	5	9	11	6	5	4	4	9	4

### **Groupe Orientation, Insertion et Autonomie (OIA) :**

Ce groupe s'adresse à des jeunes majeurs ou qui vont l'être afin de les soutenir dans la construction de leur projet d'avenir (social, insertion professionnelle) en les accompagnants à s'interroger sur leurs besoins, leurs motivations et leurs envies dans le but de favoriser leur autonomie sociale, psychique et administrative. Il est animé par l'assistante de service social et une éducatrice spécialisée.

Ce groupe a pour objectifs de :

- Rendre les jeunes acteurs de leur projet d'insertion sociale, scolaire et/ou professionnel
- Permettre un transfert des connaissances dans la vie quotidienne plus opérant (expérimentations concrètes)

En 2022, les séances été axées sur la découverte de matériel adapté à la déficience visuelle pour les démarches administratives (une ergothérapeute du CTRDV est intervenue lors d'une séance), le travail sur la signature.

### **Groupes sport :**

Le groupe sport permet :

- D'enseigner des activités adaptées (torball, cécifoot, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d'orientation...) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en produisant des cartes en relief adaptées...
- De travailler autour de l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes.
- De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l'autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l'autre au travers ses situations de jeux collectifs.
- D'encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s'y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Deux groupes ont fonctionné en 2022 les mercredis après-midi. Ils sont tous les 2 en commun aux 2 S3AS :

- Un groupe de jeunes, du CE2 à la 6<sup>ème</sup>, mené par une psychomotricienne et le professeur d'EPS du S3AS RDB.
- Un groupe d'adolescent, mené par le professeur d'EPS

Le groupe des plus jeunes a pu participer à deux compétitions en 2022, celle de Vittel a été annulée du fait de la situation sanitaire.

### **Groupe mini-entreprise :**

Le groupe mini-entreprise s'adresse aux collégiens et lycéens de la CSRP. Cette année, 12 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement. L'objectif de ce groupe est d'utiliser les acquis scolaires dans des situations concrètes et de découvrir le monde de l'entreprise, cela passe par :

- Faire groupe autour d'un projet commun (« réunion » une fois par période et certains temps forts pour les marchés) et être capable de s'impliquer dans un projet à long terme.
- Identifier et comprendre toutes les étapes du processus de l'entreprise : de la création à la vente ; avec la participation au marché de Noël de la CSRP (vente des créations de l'année).
- Apprendre à utiliser divers matériaux et outils (motricité fine + connaissances outils adaptés)

- Avoir une posture de travail préprofessionnelle. (Fiche de poste, responsabilités associées)
- Transférer et généraliser des compétences et connaissances scolaires.

Les jeunes, encadrés par l'éducatrice technique, 2 éducateurs spécialisés et le coordinateur de l'ULIS de la CSRP, se retrouve une fois par semaine, sur une plage de 3h ils viennent en atelier 1 à 2h.

#### **Scénodrame :**

Dispositif innovant, cette médiation de groupe, destinée aux 6/14 ans, permet :

- Une lecture du fonctionnement de la personnalité
- De travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur)
- Le développement de l'imagination.

Ces groupes, de 3 participants, sont animés par deux psychologues et un troisième professionnel (éducateur, orthophoniste ou psychomotricien). Il se déroule dans la salle d'activité des psychologues de RDF aménagée pour cette médiation.

Pour l'année scolaire 2022-2023, la mutualisation des services a permis de penser un groupe mixte RDB et DRF, un groupe d'enfants malvoyant (RdB) et un groupe d'enfants non-voyants (RdF) à une fréquence hebdomadaire jusqu'en mai 2023.

En 2022, a été poursuivi le travail sur l'adaptation du matériel et a été entamé un lien avec l'université pour mener un travail de recherche autour du dispositif avec l'accueil de stagiaires M1 recherche et stage clinique.

#### **Psychodrame :**

Le groupe de psychodrame est présenté aux jeunes et à leur famille comme un moyen de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais de jeu de rôle et d'improvisations autour d'un thème. Destiné aux collégiens, le groupe de cette année était composé de 6 jeunes.

Ces groupes sont coanimés par une psychologue et une psychomotricienne. La présence de la psychomotricienne introduit un travail corporel qui permet de lever certains « blocages » (qui n'arrivent pas toujours à être verbalisés), de dédramatiser certaines situations ou de mettre en évidence un besoin de suivi plus spécifique en psychomotricité.

#### **Groupe remédiation cognitive :**

L'objectif de ce groupe est de travailler les compétences sous-jacentes aux apprentissages scolaires et à la vie quotidienne à partir de supports concrets et ludiques. Ce groupe s'adresse à 4 jeunes afin de les accompagner à développer notamment leurs capacités d'observation des éléments, de raisonnement, leurs fonctions exécutives et à se décentrer (théorie de l'esprit). Il est mené par une psychologue et une éducatrice spécialisée. Les séances se sont déroulées pendant une heure trente tous les quinze jours de janvier à juin 2022. Les objectifs fixés atteints et le départ de la CSRP de plusieurs jeunes font que le groupe s'est clôturé en juin.

#### **Club écriture :**

L'objectif de ce groupe est de :

- Favoriser l'investissement de l'écrit
- D'aborder de manière ludique la constitution de la phrase, les notions grammaticales et orthographiques

Il a pour finalité de réaliser un jeu commun, enrichi des centres d'intérêt de chacun.

Il est animé par une éducatrice spécialisée et une orthophoniste.

#### **Groupe jeunes filles :**

Ce groupe s'adresse aux jeunes filles de 15 à 22 ans accompagnées par le service (file active et suivi des 3 ans). Il a pour objectif général d'apporter l'information et la connaissance indispensable aux jeunes filles pour comprendre leur changement vers l'âge adulte. Cette année, les jeunes filles du RDF ont intégré le groupe.

- Aborder et explorer au sein d'un groupe les sujets liés à l'intimité, le suivi médical féminin, la féminité, l'esthétique, la confiance en soi, la diététique, l'estime de soi, etc.

- Créer un groupe suffisamment rassurant pour que les jeunes filles puissent échanger en toute confiance, en ayant la parole libre.
- Repérer les professionnels compétents pour chaque questionnement et pouvoir ensuite les solliciter directement pour répondre à leurs besoins.

Trois professionnelles sont chargées de l'animer : la coordinatrice de parcours, une éducatrice spécialisée et l'assistante de service social. Le groupe se réunit tous les 2 mois (avec une alternance soirée / journée) pour réaliser des activités ludiques, temps conviviaux ou autour d'une thématique avec intervenant extérieur.

En 2022, 16 jeunes ont participé aux 3 regroupements qui ont pu être maintenus :

- Une initiation au self défense avec un professeur d'arts martiaux
- Un repas au service avec rencontre des nouvelles participantes au groupe et échange sur les objectifs et leur demande pour l'année.
- Un repas au restaurant "le taille crayon" avec scène ouverte "slam"

Le groupe se poursuivra en 2023 avec plusieurs thématiques déjà définies avec les jeunes filles : intervention d'une socio-esthéticienne, visite du planning familiale et découverte d'une salle d'examen, activités sportives ; avec en plus l'objectif de fédérer davantage ce groupe qui s'est agrandi.

### **Sensibilisation en classe :**

Tous les ans, le service propose aux jeunes accompagnés de réaliser des sensibilisations auprès de leurs classes. Ces sensibilisations peuvent être proposées par le service qui a repéré des difficultés de socialisation dans la classe (moquerie, mise à l'écart...) afin que les camarades puissent se rendre compte des difficultés, du jeune, liées à sa malvoyance ou pour aider le jeune à s'affirmer et accepter d'utiliser ses outils spécifiques face à ses camarades. Les sensibilisations se déroulent en plusieurs temps, selon l'âge des jeunes :

- Présentation théorique de la déficience visuelle
- Mise en situation en groupe avec des lunettes de simulation à la basse vision : déplacement, activités scolaire (lecture, écriture, recopier un tableau...), activités sportives, initiation au Torball.
- Temps d'échanges

### **Binômes :**

**Psychomotricienne et psychologue** : Obtenir un autre regard et un autre angle de travail en lien avec les difficultés langagière, psychologique et motrice d'un jeune (20 séances).

Après des accompagnements individuels pendant plusieurs années, travail en binôme avec un pair pour poursuivre les axes déjà engagés (favoriser l'aisance corporelle, développer les habiletés sociales et travailler sur les émotions) tout en progressant également dans son lien à l'autre (2 jeunes, 5 séances).

**Assistante de service social et éducatrice spécialisée** : Accompagner et soutenir l'orientation et l'insertion sociale et professionnelle pour deux jeunes majeurs (1 jeune en cécité légale et 1 jeune malvoyant).

Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations.

Accompagnement social d'une jeune majeure en partenariat avec l'ESRP de l'EPNAK dans le cadre d'une double notification.

**Psychologue et éducateur spécialisé** : Travail autour de la gestion des émotions, verbalisation (1 jeune malvoyant - 5 séances) ; Autour des habiletés sociales (2 jeunes malvoyants). Transposer des notions scolaires dans la vie quotidienne (1 jeune malvoyant) 3 séances.

Visites à domicile en binôme en fonction des besoins et des situations

1 séance de supervision hors APP pour traiter de la situation d'une jeune.

**Psychologue et orthophoniste** : Accompagnement d'un jeune sur la création d'un jeu suivant ses intérêts, de sa motivation et ses demandes, et mobilisant ses capacités d'organisation et de passage à l'écrit.

**Psychologue et orthoptiste** : bilans orthoptiques + explications de la DV au jeune et/ou à sa famille lorsqu'elle est incomprise et/ou mal acceptée.

## **LES PROJETS DE L'ANNEE**

### **Matinée « écrans » :**

À la suite de la matinée réalisée début 2020, une réflexion sur la proposition d'un nouveau temps consacré aux écrans a été amorcée cette année, avec la constitution d'un COPIL numérique.

Pour rappel, cette matinée a pour but de sensibiliser les familles à l'usage des écrans, mais également de répondre à leurs questionnements récurrents sur la fatigue supplémentaire et les risques de perte de vision que pourraient entraîner l'usage important des écrans.

Une matinée était initialement prévue en 2022 mais compte-tenu du contexte sanitaire et du départ de la professionnelle qui coordonnait le projet, la matinée a été repoussée en février 2023. Elle se fera en lien avec l'association 3 6 9 12, et sera également proposée aux familles du CAMSP.

#### **Matinée Albinisme :**

Suite à une matinée en 2019 qui avait rencontré un fort succès, l'équipe a décidé de relancer le projet matinée Albinisme. L'objectif de ces temps est de permettre aux familles et aux jeunes d'être informés sur cette pathologie génétique spécifique car ils reçoivent peu d'information dans les systèmes de soins classiques. En 2021, la psychologue et l'orthoptiste ont pu bénéficier de formation (congrès) qui ont enrichi leurs connaissances sur ce sujet. Le partenariat avec l'association GenEspoir permet également de soutenir ces apports théoriques mais aussi de mettre les jeunes en lien avec des pairs.

Le projet albinisme visait à organiser en 2022 :

- Des groupes préparatoires entre jeunes : par tranche d'âge et autour d'une activité, créer une dynamique de groupe et relevé les différents questionnements des jeunes (2 groupes de 6/12 ans et 12/20 ans se sont retrouvés)
- Une matinée à destination des jeunes et de leurs familles avec un apport théorique (qui reprend les questionnements des jeunes notamment) et des échanges entre les participants.
- La pérennisation de ces temps de rencontres pour créer un véritable groupe de pairs (objectif à mettre en place en 2023, autour d'une activité « shooting photo »).

#### **Matinée Escape-Game :**

Déjà prévue en 2020 mais annulée du fait du 1<sup>er</sup> confinement, la matinée Escape Game a enfin pu avoir lieu en novembre 2022. Initialement prévue par l'équipe RDF, le projet a été élargi aux deux équipes. L'objectif de ce projet était de proposer un temps convivial aux jeunes du service et à leur famille, autour d'un jeu collaboratif. En novembre, se sont donc cinq équipes de cinq jeunes qui sont venus aider le vieux pirate à retrouver ses amulettes perdues et ainsi avoir en récompense un précieux trésor. Durant le temps de jeu, les parents étaient libres de disposer de temps pour eux ou de profiter de l'occasion pour échanger entre eux.

Suite au temps de jeu (où toutes les équipes ont réussi leurs épreuves), un temps convivial a été proposé.

#### **Matinées Estivales :**

Deux matinées estivales ont été organisées pour clôturer l'année scolaire :

- En juin, pour l'équipe RDB, une matinée sur le thème de la kermesse. L'équipe a profité des locaux et du parc de l'internat Favre Chazière pour ce temps.
- Début juillet, pour l'équipe RDF, une matinée sur le thème de la nature. L'équipe s'est rendu au parc de Méribel Jonage pour profiter des espaces nature et de l'intervention d'Iloz pour deux ateliers « mini-jardins écologiques ».

Pour ces deux temps conviviaux, les jeunes et leurs familles étaient invités, l'objectif étant de créer des espaces d'échanges informels entre les parents, avec les professionnels, mais également pour les fratries avec des temps de jeux adaptés. Une douzaine de familles (soit plus de quarante personnes) sont venues sur l'un de ces événements. Ce nombre semble peu par rapport au nombre de familles accompagnées par le service

#### **Soirée orientation :**

Le projet avait pour objectif de répondre aux questions des jeunes et de leurs parents sur l'orientation, qu'il s'agisse de choix de filière tenant compte de la déficience visuelle, des adaptations des établissements scolaires et universitaires, des débouchés possibles, des procédures administratives, etc.

Les 2 équipes du SAAAS se sont donc rencontrées à partir de la rentrée de septembre 1 à 2 fois par mois afin d'organiser cette soirée orientation pour les jeunes du service à partir de la 4<sup>ème</sup>.

La soirée s'est déroulée le 18 novembre de 17h30 à 22h au CTRDV, étaient présents 19 jeunes et leurs familles, 10 anciens jeunes accompagnés par le S3AS et 8 professionnels. Au programme :

- Un temps commun où les "anciens" se sont présentés chacun leur tour face aux jeunes et à leur famille et ont répondu à quelques questions
- Un temps d'échanges séparé pour les parents sur leurs questions, angoisses, expériences ; pour les jeunes avec les « anciens » sur leurs expériences d'étudiants et de jeunes professionnels.

- Un temps convivial et d'échanges moins formels autour d'un apéro dinatoire  
La participation à cette soirée a été très importante et les échanges riches.

#### **Groupe mamans isolées – « Un temps pour moi » :**

Ce projet est né d'un constat autour de l'isolement parental repéré chez certaines familles de jeunes accompagnés par le SAAAS. Certains parents, sans activité professionnelle, restent peu impliqués dans la vie du service, il n'est pas toujours évident de les rencontrer et ils ont une activité sociale souvent restreinte, tournant principalement autour de l'accompagnement scolaire, médical et familial de leur(s) enfant(s).

L'intérêt de ce projet, mené par l'assistante de service social et la psychologue du RDB serait donc de pouvoir non seulement créer du lien avec ces parents au niveau du service, mais également de leur permettre de se rencontrer et de partager leur expérience. Objectifs principaux :

- Permettre aux parents isolés et sans activité professionnelle (ou peu) d'avoir une dynamique, une activité sociale
- Solliciter des parents peu impliqués dans le service par d'autres modalités, et sur un autre temps que les projets déjà proposés par le service (idée de répit et de prendre soin de soi)
- Créer un espace d'échange informel sur la déficience visuelle et le quotidien autour du handicap/du parcours médical
- Valoriser leurs compétences et favoriser la pair-aidance
- Proposer une forme de guidance parentale et éducative (règles, écrans, devoirs, alimentation, fratrie, activités adaptées aux enfants hors de la maison...)
- Mutualiser les besoins sociaux, éducatifs et psychologiques, en proposant une réponse plutôt collective qu'individuelle à des questions ou problématiques récurrentes (échanges sur le vécu du handicap, connaître les aides sociales, remplir un dossier...)

Le projet est conçu pour l'année 2022/2023. En 2022, une rencontre s'est déroulée avec la présence de 4 mamans : matinée de présentation et échanges libres dans un salon privé du restaurant Taille Crayon avec petit déjeuner. Elle a permis de sortir du contexte du service, de créer un espace chaleureux et intime favorisant l'expression et la confiance entre les participantes.

Pour l'année 2023 il est prévu de nouveaux temps en journée mais également de proposer un de rencontre en fin de journée et un temps destiné aux pères

#### **Adaptation du jeu de la « Bonne Paye »**

Ce projet a pour objectif de créer un outil ludique favorisant la découverte et la connaissance des institutions administratives et financières. Il se fait en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, mené en collaboration par les deux S3AS par les deux assistantes de service social, une psychologue, une éducatrice et le Tactilab.

Cet outil permettra de travailler :

- De travailler la planification, organisation, gestion du nombre, respecter les règles et aspect social d'être en groupe
- Se projeter dans la vie de tous les jours, faire des choix, support à l'élaboration sur la manière d'appréhender le monde.
- Appréhender la gestion budgétaire et la manipulation de la monnaie

Après plusieurs rencontres, un premier prototype de plateau a pu être réalisé en 2022 ; le jeu va pouvoir ainsi être expérimenté, des ajustements techniques seront probablement à prévoir.

#### **Scénodrame / projet d'adaptation du matériel et demande de financement**

Au-delà de la médiation mise en place auprès des groupes de jeunes, un travail de réflexion transdisciplinaire sur la création d'un matériel unique et adapté à la déficience visuelle est mené avec l'objectif de développer une médiation pouvant être diffusée auprès du public DV (et plus largement à tout autre public ayant des besoins spécifiques).

Des rencontres ponctuelles entre les professionnelles des groupes scénodrame des 2 S3AS (3 psychologues, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 2 éducatrices spécialisées) ont été organisées pour mutualiser les observations, remarques, analyses de positionnement professionnel. Des contacts réguliers avec l'association Clinique et Créativité, représentée par Brigitte Baron Preter (à l'origine de la médiation), nous permettent de partager notre réflexion.

En 2022, le matériel a été largement testé et quelques réajustements ont pu se faire. Le travail de réflexion sur le dispositif et le matériel prend également une nouvelle dimension avec la mise en place d'un travail avec

l'université Lumière Lyon 2 et plus précisément le laboratoire DIPHE afin de mettre en place des travaux de recherche. Le service accueille pour cette année scolaire deux stagiaires de M1 PEF qui feront leur mémoire de recherche à ce sujet.

En 2023, le travail de recherche se poursuivra avec la mise en place d'une mission spécifique de développement de ce projet pour une des psychologues (avec augmentation d'un 0,20ETP à compter du 1<sup>er</sup> janvier) : accompagner les recherches, lien avec l'université et recherche de financements complémentaires.

# TRAVAIL EN PARTENARIAT

## LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Visites trimestrielles ou semestrielles du coordinateur soit au service, soit à domicile
- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Rencontre avec le coordinateur pour la préparation et/ou l'élaboration du PIA, et lors de l'ESS.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes
- Coordination de projet : liens très réguliers entre les éducateurs spécialisés et les familles.

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupements durant les vacances scolaires, séjours, week-end villa
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, journée famille SARADV...

En 2022, six temps différents ont pu être proposés aux familles (ils sont détaillés dans la partie « projet de l'année ») :

- Groupe albinisme : en plus des temps de rencontre proposés aux jeunes, un samedi matin a été proposé aux parents. En partenariat avec l'association GenEspoir.
- Journée SARADV famille : le samedi 14 mai, à laquelle tous les professionnels du S3AS ont participé ; sur le thème des loisirs sportifs et culturels
- Matinées estivales : sur deux samedis matin, les équipes du S3AS ont proposé un temps convivial aux familles pour clôturer l'année. Activités type kermesse pour l'équipe RDB ; ateliers autour de la nature pour l'équipe RDF.
- Soirée orientation : les parents des jeunes de 4<sup>ème</sup> et plus étaient conviés à participer à cette soirée. Temps d'échange avec les professionnels, avec d'anciens jeunes accompagnés par le service aux parcours divers et pour finir un temps convivial.
- Escape Game : samedi matin ludique essentiellement à destination des jeunes accompagnés et de leurs fratries ; les parents présents ont pu profiter de ce temps pour des échanges informels ou pour avoir un temps de répit.
- Groupe mamans : nouveau projet monté fin 2022 ; l'objectif est de permettre aux mamans particulièrement isolées, d'avoir un espace d'échanges et de rencontres.

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans. En 2020 une enquête a été réalisée pour connaître la satisfaction des familles sur les liens et les accompagnements mis en place durant le confinement. La prochaine enquête est prévue en 2023, dans le cadre de l'écriture du projet de service.

## LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

### PARTENARIAT :

Le S3AS fait partie du **réseau SARADV** (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services.

- Le 14 mai 2022, une journée à destination des familles sur le thème « sports, loisirs, culture et déficience visuelle » s’est déroulée à Lyon. Une journée avec des temps d’information, de témoignages et de pratique d’activités. Tous les professionnels du S3AS étaient présents à cette journée, une quinzaine de famille du S3AS sont venues pour l’occasion. Un moment très convivial, qui a nécessité de nombreux temps de préparation et un investissement important du professeur d’EPS du S3AS.
- Les cafés des parents : lors des différents confinements, le réseau SARADV a dû réfléchir à de nouvelles modalités de rencontres et d’échanges avec les familles, est donc né l’idée de café des parents en visio. Un groupe d’animateurs de ces cafés a été mis en place, avec un temps de formation ; au S3AS 69 participent une assistante de service social, une psychologue et une orthophoniste. Un calendrier, avec des visio mensuelles, a été mis en place pour l’année 2022-2023, une évaluation de ce dispositif sera faite en juillet 2023.
- L’appartenance au réseau SARADV nous permet également de bénéficier de l’appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L’équipe mobile du CTRDV a effectué un suivi en ergothérapie et des accompagnements en locomotion pour 79 jeunes en 2022. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et d’adaptation des documents (agrandis, braille, DER, ...) et de la bibliothèque.
- Trois professionnelles (une éducatrice spécialisée, une assistante de service social et la coordinatrice de parcours) participent au dispositif RIP (Réfèrent Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l’intervention d’un acteur du monde professionnel. En 2022, un nouveau projet a été élaboré avec des temps de rencontres planifiés sur 2ans, le recrutement d’une nouvelle animatrice de réseau et une première rencontre en octobre.

**La Cité Scolaire René Pellet (CSRP)** est le partenaire principal ; cet établissement fournit un enseignement adapté, en particulier pour les jeunes déficients visuels. L’équipe RDF étant dans leur locaux, les actions communes à destination des jeunes est les échanges interprofessionnels sont amenés à être facilités, afin de favoriser une approche globale de la situation des jeunes (enseignants, coordinateurs, assistants de service social...). Mais ce partenariat est soumis à plusieurs enjeux, il a besoin d’être structuré afin d’être plus lisible pour tous. Depuis 2020, un travail est mené en ce sens avec des réunions régulières de régulation entre les directions et des réunions plus ponctuelles avec les différents professionnels.

En 2022, le S3AS a été fortement mobilisé pour la préparation et la participation aux journées d’intégration des nouveaux lycéens ; un des objectifs de ces journées étant de sensibiliser les lycéens de la CSRP au handicap et plus particulièrement à la déficience visuelle.

Des professionnels sont investis dans des **collectifs professionnels** : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les enseignants spécialisés déficience visuelle inscrit au réseau SARADV.

2022 a vu naître un **“réseau lyonnais psychomot’DV”** (rassemble 12 psychomotriciens de la métropole travaillant dans la déficience visuelle ; 2 réunions d’une demi-journée par an seront dorénavant organisées avec pour objectifs de découvrir, développer et adapter à la déficience visuelle des médiations et outils et des échanges de pratiques professionnelles.

Le professeur de sport intervient d’une manière très pro active au niveau **d’Handisport et de l’USEP**. Ces partenariats permettent l’organisation de compétition, notamment le critérium national du Torball, qui se déroule tous les ans à Dardilly et qui est porté par le S3AS. Cette année, le critérium a pu se dérouler en mars 2022, avec de nombreuses mesures sanitaires, après deux années annulées.

Un partenariat avec le CAMSP est mis en place depuis septembre 2021 pour soutenir la scolarisation des élèves braille en grande section avec la mise à disposition de quelques heures d’une enseignante spécialisée (apprentissage du braille, bilan pédagogique pour certains jeunes).

**Partenariats ponctuels** de l'année 2022 : l'association GenEspoir, le SMAEC, l'Escale, des CRP, missions locales, le TactiLab pour la création d'objet, des orthophonistes spécialisées dans les troubles de l'oralité, les psychiatres de services de soins spécifiques (hôpitaux, CMP) pour certains jeunes accompagnés, etc.

#### **CONVENTION :**

- Une convention de fonctionnement avec la Région qui nous met les locaux Rue de France à disposition gracieusement jusqu'en 2027, en contrepartie, le S3AS participe aux frais de maintenance, eau, électricité...
- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par un décret 2009.
- Une convention spécifique est mise en place avec la CSRP décrivant les collaborations et mise à disposition des moyens humains et matériel, elle a été écrite en 2021 et renouvelée en 2022.
- Une convention pour l'unité d'enseignement pédagogique a été signée en 2018 entre le président de l'association et l'inspection académique, elle mentionne la mise à disposition des 4 ETP d'enseignants spécialisés du 1er degré pour le service.
- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue...) avec financement des prestations par le S3AS.
- Le prêt de matériel spécialisé à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. En 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel.

# ORGANISATION DU SERVICE

## LE PROJET DE SERVICE

Dans le cadre du regroupement des 2 S3AS du Rhône, un projet de service commun est en cours de rédaction ; le travail se poursuivra en 2023. Ce temps de travail est piloté par la directrice de dispositif.

Un groupe de travail a été lancé en octobre 2022 avec la directrice de dispositif, l'adjointe de direction, un agent administratif, deux éducateurs spécialisés, une psychologue. Ce groupe a pour mission d'organiser le travail de réflexion avec l'équipe et de réaliser l'écriture du projet de service. Deux temps de travail se sont déroulés en 2022, 5 sont planifiés pour 2023.

En décembre 2022, une demi-journée de travail, avec l'ensemble des professionnels du S3AS, a également été organisée. Les professionnels se sont regroupés autour de 5 thématiques afin de dresser un constat des pratiques (points forts, freins...) et des besoins (points à améliorer, évolutions à envisager...).

Le projet du dispositif sensoriel a été finalisé en 2022, il est une introduction au projet de service du S3AS. Les grands axes du projet de dispositif sont les suivants :

- L'inclusion
- L'autodétermination et le pouvoir d'agir
- Le diagnostic et l'accompagnement
- La fluidité des parcours
- La guidance parentale
- L'expertise professionnelle
- La fonction ressource

## L'ORGANISATION INTERNE

Les 2 S3AS du Rhône sont regroupés administrativement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La répartition des professionnels sur deux sites oblige cependant à continuer d'avoir un fonctionnement en deux équipes pour tout ce qui concerne l'accompagnement quotidien des jeunes. Les actions plus ponctuelles et institutionnelles sont en revanche communes aux deux équipes.

Pour simplifier la communication interne et externe, il a été conservé dans les usages de parler du S3AS du Rhône, composé de l'équipe du RDF (située Rue de France, ancien S3AS RDF) et de l'équipe du RDB (située Rue de la Baisse, ancien S3AS RDB).

La direction est composée d'un directeur de secteur, d'une directrice du « dispositif sensoriel » regroupant le CAMSP et le S3AS et d'une adjointe de direction pour le S3AS.

Trois secrétaires assurent le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public, gestion des dossiers de l'usager... Une des secrétaires (0,8ETP) a été absente sur toute l'année 2022.

### Répartition des réunions régulières :

- Réunions pluridisciplinaires durant laquelle se discute l'actualité du service et des usagers – une réunion par équipe (1h30 à 2h selon les périodes de l'année, le lundi pour RDF, le jeudi pour RDB).
- Réunions pour l'élaboration et la co-construction des PIA (155 réunions d'une heure), animées par l'adjointe de direction et les coordinateurs de projet, en présence des familles, du jeune, des professionnels S3AS intervenant auprès du jeune et des partenaires (CSRP, CTRDV, libéraux...).
- Réunions éducatives hebdomadaires animées par l'adjointe de direction.
- Réunion pédagogique (conseil des maitres) 1h par semaine (présence de la direction 1 fois par période)
- Réunion des psychologues 1h par mois.
- Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel.
- Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel peut s'investir (démarche qualité, QVT, projet de dispositif / de service, préparation des temps familles).
- L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois, une réunion par équipe)

Chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d'intervention, en lien avec les emplois du temps scolaires des jeunes et leurs organisations quotidiennes.

## LA DÉMARCHE QUALITÉ

Comme toutes les structures gérées par l'ADPEP 69/ML, le S3AS s'est engagé, depuis sa création en 2005, dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers. Les dernières évaluations internes ont eu lieu en avril 2019 pour RDF et juillet 2019 pour RDB. Elles ont permis la réalisation d'un 4<sup>ème</sup> rapport.

Cette 4<sup>ème</sup> **évaluation interne** a plus particulièrement porté sur l'examen des points suivants :

- L'ouverture sur l'extérieur et la communication (RDF et RDB)
- L'accueil (RDB)
- L'admission (RDF et RDB)
- Les droits et la participation des familles et des personnes (RDB)
- L'évaluation du Projet Individuel d'Accompagnement (RDF)
- Le travail avec les familles (RDF et RDB)
- Développer ou renforcer les partenariats (RDF)
- L'écriture ou la formalisation des protocoles et des procédures (RDF et RDB).

L'évaluation externe a été menée début novembre 2014. Les conclusions reprennent une partie des points faibles déjà relevés par les précédentes évaluations interne :

- La participation des usagers et de leur famille n'est pas suffisante,
- Les procédures ne sont pas appropriées, manque de traçabilité de ce qui est fait
- Manque de données qualitatives sur l'évolution du public, d'élaboration d'outils de recueil de données

Nous avons intégré les préconisations dans le plan d'amélioration en hiérarchisant les priorités.

L'évaluation externe aurait dû être renouvelée en 2021 mais du fait de la réforme en cours de l'évaluation des ESMS, le service est en attente des nouvelles procédures et référentiels d'évaluation.

### L'amélioration continue de la qualité :

Les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2022 :

- Via le COPIL QVT, révision de la procédure de PIA (de la planification à son évaluation), toujours dans l'objectif de favoriser la participation active des familles et des jeunes lors du PIA.
- Création d'une plaquette à destination des partenaires
- Mise en place d'évènements institutionnels, à destination des familles, communs aux deux équipes ; avec diffusion d'un flyer aux familles lors de la rentrée scolaire.

- Création d'une procédure d'accueil du nouveau salarié au sein du S3AS.

#### Prévention des risques :

Le plan bleu a été réactualisé depuis 2020 en intégrant les mesures de prévention liées au COVID 19. De nouveaux protocoles sanitaires ont été mis en place (accueil de personnes extérieures, désinfection du matériel et des locaux...), ils ont évolué au fil des recommandations gouvernementales.

Le DUERP a été renouvelé en février 2022 ; l'association s'est doté d'un nouveau logiciel d'évaluation des risques professionnels qui sera à utiliser à compter de 2023.

#### Tableau récapitulatif des groupes de travail

Intitulé du groupe de travail	Nombre de professionnels interne S3AS	Externe (nom du réseau ou des partenaires)
Qualité de vie au travail	5	
COFIL dispositif sensoriel	4	Dispositif sensoriel
COFIL projet de service	5	
Ecriture du projet associatif	2	PEP 69/ ML
Adaptation de la Bonne Paye	4	TactiLab et CTRDV
Groupe de travail sur les émotions	1	Emoti'Sens
Projet scénodrame	6	TactiLab
Journée familles du SARADV	4	SARADV

## LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

En 2022 il n'y a pas eu d'évènement indésirable.

## SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM

Évolution des actions en 2022 dans le cadre du CPOM 2018-2023

### N° 1.2 DYNAMISER LES PARCOURS DE SCOLARISATION ET D'ETUDES SUPERIEURES :

- -effectivité du rapprochement administratif des deux S3AS (FINESS commun)
- -Mise à disposition par la CSRP de temps d'enseignant du second degré pour les matières scientifiques
- -Co-élaboration avec l'EN d'un programme de formation technique à la DV pour les enseignants de la CSRP et les PE du S3AS
- -Rédaction du projet de DISPOSITIF SENSORIEL pour améliorer les synergies entre structures accompagnant les jeunes DV

### N° 1.4 DEVELOPPER LE PARCOURS PREPROFESSIONNEL ET TRAVAILLER LE PASSAGE VERS L'AGE ADULTE

- -Participation à un audit du fonctionnement de la CSRP
- -Finalisation du projet "suivi des 3 ans" avec mise en place d'une procédure de sortie
- -Remise en œuvre du groupe « Référents Insertion Professionnelle » dans le cadre du réseau SARADV

## MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

L'entretien des locaux Rue de France est assuré par un agent de service à 0,50 ETP ; en arrêt maladie depuis octobre 2022, un prestataire extérieur assure l'entretien des locaux 3 fois par semaine.

L'entretien des locaux Rue de La Baisse est confié à une société de service adapté, c'est toujours la même personne qui vient dans les locaux trois fois par semaine entre 6h et 7h.

Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous devons faire appel à un agent d'un autre service de l'association. Cela met parfois le fonctionnement du service en difficulté.

Au niveau du secteur, une personne est chargée du suivi de la flotte des véhicules (entretien, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles...).

Il n'y a pas eu de travaux importants en 2022.

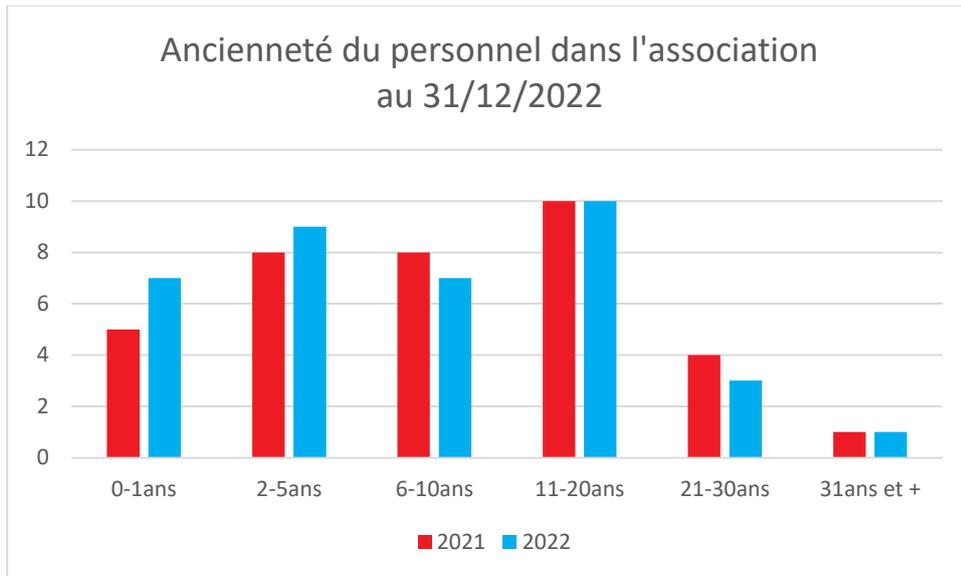
# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME

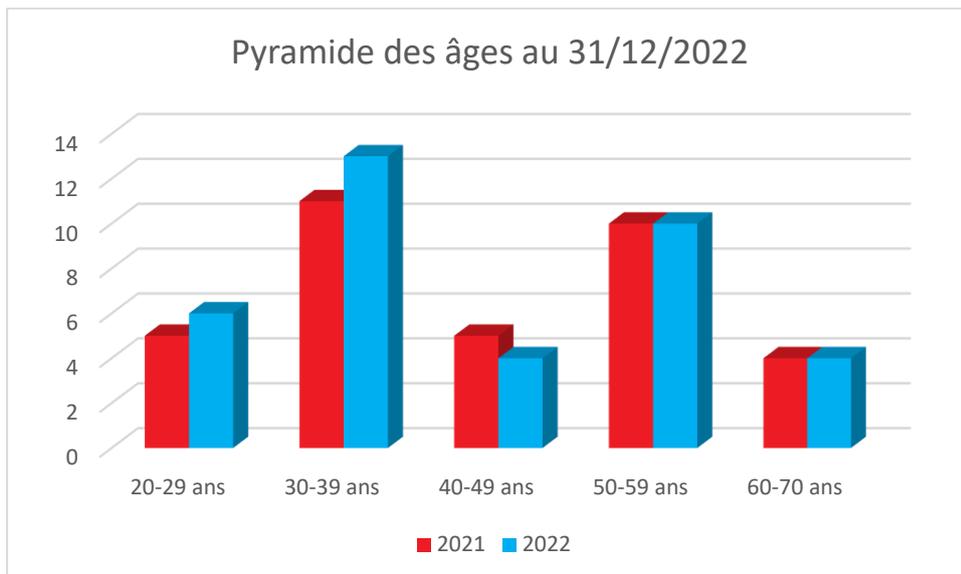
Types de professionnels	ETP budgétisé	Effectif au 31/12/2022	
		ETP	Nombre de personnes
Directeur de secteur	0,235	0,235	1
Directeur de dispositif	0,5	0,5	1
Adjoint de direction	1	1	1
Agent administratif	2,3	0,5	1
Technicien supérieur	0,10	0,10	1
Agent de service	0,5	0,5	1
Assistant de service social	1	0,5	1
Coordinateur de parcours	1	0,9	1
Educateur spécialisé	8,75	8	8
Educateur technique spécialisé	1,026	0,826	2
Orthopédagogue		0,7	1
Enseignant spécialisé	1	0	0
Professeur d'EPS	1	1	1
Médecin généraliste	0,048	0,048	1
Médecin pédopsychiatre	0,103	0	0
Infirmier	0,5	0,5	1
Psychomotricien	1,75	2,05	4
Orthoptiste	1,7	1,7	4
Orthophoniste	0,75	0,75	2
Psychologue	2,26	2,16	4
<b>Total</b>	<b>25,522</b>	<b>22,969</b>	<b>37</b>

Au 31 décembre 2022, on constate trois postes vacants : agent administratif à temps plein (depuis décembre 2022), assistant de service social (depuis novembre 2022), médecin psychiatre (2020) ; et un agent administratif suspendu du fait des mesures sanitaires COVID (0,8ETP, depuis septembre 2021).

## ANCIENNETE DU PERSONNEL



## PYRAMIDE DES AGES



## MOUVEMENTS DU PERSONNEL

### ARRIVEES ET DEPARTS

Mois	Arrivée	Départ
Janvier	Ilse BRUNT orthopédaogogue – CDI à 0,2 puis 0,7 ETP	
Mars	Florence GRUPALLO agent administratif – CDD 0,5ETP remplacement Patricia MAHEO	
Août	Laura DE BARROS éducatrice spécialisée – CDD 1ETP remplacement Eric BELLOTTI en formation pour une année scolaire Marie JAUZE orthoptiste – CDI 0,45ETP	
Septembre	Psychomotricienne – CDD 0,30ETP surplus d'activité	
Novembre		Assistante de service social – CDI démission
Décembre		Agent administratif – CDI démission Educatrice spécialisée – CDI licenciement pour inaptitude au travail

### ABSENTEISME

Maladie	Maternité	Enfant malade	AT	Congés exceptionnels CC66	IRP	Formation
420 j	59 j	14 j	0 j	21 j	0	592H

### STAGIAIRES

En 2022 nous avons reçu 6 stagiaires :

- Éducatrice spécialisée 1<sup>ère</sup> année – 560h
- Éducatrice technique spécialisée 3<sup>ème</sup> année – 8 semaines
- Licence STAPS APA 3<sup>ème</sup> année – 80h
- Orthophoniste 5<sup>ème</sup> année – stage de novembre 2022 à mars 2023, 2 jours par semaine
- Master psychologie 1<sup>ère</sup> année – 200h sur l'année scolaire 2022-2023
- Psychomotricienne 3<sup>ème</sup> année – 1 jour par semaine durant 6 mois

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP et le CTRDV.

Participation au Duo-Day, avec l'accueil d'une personne souhaitant découvrir les métiers de l'accompagnement dans le médico-social (Duo-day = journée nationale où une organisation peut accueillir une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire, pour lui faire découvrir un métier et réaliser une immersion dans le milieu professionnel).

## AJUSTEMENT DE POSTE

Au 31 décembre 2022 le service compte toujours des postes vacants :

- Un ETP d'agent administratif
- Un 0,5ETP d'assistant de service social
- Un 0,103 ETP de médecin psychiatre.

Accompagnement dans le cadre d'une RQTH en 2022 :

- Stagiaire éducatrice spécialisée : accompagnement dans les démarches administratives, aménagement des horaires
- Orthopédagogue : aménagement de poste et des horaires

Pour rappel, à la suite de la réorganisation des directions du S3AS (et plus largement du dispositif sensoriel), il avait mis en place une expérimentation d'un poste de gestionnaire de parcours en 2020-2021. L'évaluation de cette expérimentation a montré la pertinence de la présence d'une personne supplémentaire sur l'ensemble des missions et notamment dans le soutien aux équipes sur la gestion des situations complexes, l'animation des PIA et le suivi et la création d'outils spécifique de gestion de projets.

À la suite de cette expérimentation, une nouvelle réflexion est en cours quant à la mise en place de coordinateur de parcours au sein du dispositif sensoriel. Accompagnée par l'ENSEIS, cette réflexion a débuté en septembre 2022 et se poursuit en 2023.

Le temps de présence des professionnels médicaux et paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente (en particulier en psychomotricité) et il est difficile à ce jour de répondre aux situations urgentes. Un 0,30ETP de psychomotricien a été déployé pour l'année scolaire 2022-2023 afin de combler certains besoins des jeunes (bilans / tests pour des plus grands, accompagnement de courte durée).

## GVT

Fonction	ETP	Ancien coefficient	Date de changement	Nouveau coefficient	Différence
Educatrice spécialisée	1	581	01/09/2022	615	34
Educatrice spécialisée	1	447	01/09/2022	478	31

## ACTIONS DE FORMATION

En 2022, l'équipe du S3AS a pu bénéficier de nombreuses actions de formation.

### Formations

- DU Techniques de compensation du handicap visuel : 105h, 1 orthoptiste
- Initiation aux gestes de premiers secours : 7h, 1 assistante de service sociale, 1 orthoptiste, 1 infirmière, 1 psychologue, 2 psychomotriciennes
- Braille intégral en e-learning : 24h, 1 éducatrice spécialisée
- La transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap (2 derniers modules) : 14h, 2 éducateurs spécialisés, 1 assistante de service social, 1 adjoint de direction
- De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique : 7h, 1 enseignante spécialisée, 1 orthoptiste, 1 éducatrice spécialisée, 1 psychomotricienne, 1 orthopédagogue
- Formation à l'utilisation des Lego Braille Bricks pour l'apprentissage du braille : 4 modules à distance d'1h ; 4 enseignants spécialisés
- Outils et supports numériques dans l'enseignement à distance des élèves déficients visuels : 5h, 2 enseignants spécialisés
- Formation animateur Handisport : 35h, 1 professeur d'EPS
- Formation Médiatèame pour les nouveaux professionnels : 2 à 4h, 3 professionnels
- PROMPT : introduction à la technique : 21h, 1 orthophoniste
- Les troubles de l'oralité alimentaire ou troubles alimentaires pédiatriques : 28h, 1 orthophoniste

- Thérapie ACT : Intégrer la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement dans sa pratique thérapeutique auprès d'adulte et d'adolescents : 21h, 1 psychologue
- NP-Mot : 35h, 2 psychomotriciennes
- Formation IADV – Instructeur pour l'Autonomie des personnes Déficiences Visuelles : sur l'année 2022-2023, 875h de théorie, 413h de stage, 1 éducateur spécialisé

**Colloques et séminaires :**

- Congrès ARIBA « tour d'horizon de la rééducation basse vision » : 9h, 3 orthoptistes
- Le jeu thérapeutique : 7h, 1 orthophoniste
- Webinaires du GPEAA (écriture-graphisme, outils numériques pour favoriser l'inclusion des élèves avec troubles visuels, le recours à l'image tactile pour un élève déficient visuel) : 3x1h30, 4 enseignants spécialisés
- Journée d'étude du laboratoire DIPHE / Master PEF Lyon ; défis de la parentalité : 7h, 2 éducateurs spécialisés, 1 assistante de service social, 1 adjoint de direction
- Webinaire Actualités droit social : 3h, 1 adjoint de direction
- Sensibilisation à la Transsexualité : 7h, 1 psychologue

# PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

L'année 2023 sera une année cruciale pour le S3AS, avec de nombreux projets qui devraient entraîner des modifications de fonctionnement :

- L'écriture du projet de service, commun aux deux équipes, sera l'occasion de réfléchir aux pratiques et à l'harmonisation des procédures. Le projet de service est piloté par la directrice de dispositif, soutenue par un COPIL déjà mis en place fin 2022. Ce COPIL a pour mission de conduire la dynamique du projet de service et d'en assurer l'écriture ; il poursuivra ses rencontres une fois par mois. L'ensemble des professionnels sera à nouveau associé aux réflexions, sous différentes formes prévues par le COPIL. L'objectif est de finaliser l'écriture du projet de service en juillet 2023.
- L'arrivée d'un médecin neuro-pédiatre fin mars 2023 (qui remplacera le médecin pédiatre actuellement en poste sur l'équipe RDF) sera l'occasion de repenser l'organisation du pôle médical : rôle du médecin, de l'infirmière et de la secrétaire dans un SAAAS. Le pôle médical sera positionné sur les deux équipes. La redéfinition des missions de ces 3 professionnels aura probablement un impact sur les habitudes de travail et positionnement d'autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire. Un des objectifs principaux de ce projet est développer la mission de coordination médicale : en lien avec les attentes du jeune et de sa famille (donc en lien avec le PIA), l'équipe pluridisciplinaire et les acteurs de soins libéraux et hospitaliers.
- La poursuite de la réflexion sur la coordination de parcours : comment la mettre en place dans notre organisation ? Réflexion menée sur le dispositif sensoriel avec les éducateurs spécialisés et la direction et accompagnée par l'ENSEIS. Trois journées de formation-action sont prévues en 2023. Ce projet est très attendu au sein du SAAAS, notamment sur toute la partie concernant l'organisation et l'animation des PIA et. Le fonctionnement actuel, avec l'adjointe de direction présente à tous les PIA (soit environ 150 par an) n'est plus tenable en l'état.
- La poursuite de recherche de locaux : le regroupement géographique des établissements CAMSP, PCPE Réseau SENS et S3AS symbolisera la mise en synergie du dispositif sensoriel et permettra une véritable mutualisation des moyens et fonctionnements.

Du côté des jeunes accompagnés, certains projets sont déjà en réflexion :

- Mise en place d'un projet sportif avec la ligue handisport sur le thème de l'environnement et les jeux paralympiques ». Le S3AS s'est porté partenaire de ce projet, pour lequel la ligue a obtenu des financements d'une fondation. Un groupe d'environ 12 jeunes pourra bénéficier de modules découverte / pratique de tir à l'arc, aviron, ski et participera à un séjour sportif en pleine nature en fin d'année scolaire. Une deuxième partie du projet se poursuivra en 2024, avec l'idée de pouvoir assister aux jeux paralympiques Paris 2024.
- Suite à la création du poste d'orthopédagogue au sein du SAAAS il sera nécessaire de réfléchir à son évolution (comment développer d'autres axes que l'accompagnement scolaire, clarification des rôles entre les différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire...). Il sera intéressant de pouvoir se rapprocher d'autres orthopédaugues exerçant dans des structures similaires en Belgique ou en France (ce métier se développant depuis peu sur notre territoire).
- Le projet scénodrame se poursuivra avec autour d'un axe plus scientifique : une des psychologues sera missionnée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (avec un 0,20ETP supplémentaire) pour développer un travail de recherche, en lien avec le laboratoire DIPHE de l'université Lyon 2, et pour rechercher des financements permettant de soutenir ce travail.